PLEYBER CHRIST

LA GAZETTE
16 février 2024

MAIRIE

TRAVAUX

RUE FRANÇOIS COAT

Les aléas de chantier ont provoqué l'avancement des travaux sur le tronçon Croix de mission/salle des fêtes plus vite qu'initialement prévu, ce qui perturbe la circulation dans ce secteur et notamment l'accès aux écoles. Le périmètre du chantier et les contraintes vont s'étendre jusqu'au croisement rue Croas Tor et rue François Coat dès la semaine prochaine: Nous comptons sur la compréhension de tous pour le bon déroulement des travaux. La municipalité

CONSEIL NUMÉRIQUE

Mardi 20 février, les ateliers numériques reprennent avec David de 15h à 16h30. Thème : mieux prendre en main son smartphone et trouver plus facilement certaines fonctions : mises à jour, wifi, mémoire, désinstaller applications et harcèlement téléphonique.
Uniquement sur inscription.
Tél : 06.22.63.18.50 ou par mail : conseiller.numerique@plourin-morlaix.bzh

ELABORATION DES ZONES D'ACCÉLÉRATION ÉNERGIES RENOUVELABLES (ZAENR) : CONCERTATION JUSQU'AU 18 MARS

La loi dite "APER" du 10 mars 2023 demande aux élus locaux de proposer des zones "préférentielles" pour le déploiement futur de projets d'énergie renouvelables. Ces zones ne sont pas exclusives et ne préjugent pas de l'issue des autorisations administratives, mais pourront permettre aux porteurs de projets de bénéficier d'une réduction des délais d'instruction. Ce zonage sera renouvelé tous les cinq ans. Sont notamment considérées comme des zones adaptées les friches, délaissés ou terrains dégradés, les parkings, les bâtiments publics ou communaux.
Réuni le jeudi 15 février, le conseil municipal de Pleyber-Christ a ainsi proposé à l'inscription, avant concertation, des zones situées sur le domaine public : l'ancienne décharge de Bruluec, ainsi que les toitures des bâtiments communaux suivants : salle du Bot On, salle du Rouallou, salle Jean Coulon, Salle des fêtes, Ateliers de la gare, espace Parmentier.
Cette liste a vocation à être complétée par une concertation publique, du 16 février au 18 mars. Chacun est invité à faire des remarques ou proposer des ajouts ou des modifications à cette proposition de zonage, ou encore à rencontrer le Maire ou ou un-e de ses adjoint-e-s sur le sujet le samedi matin de 11h à 12h, les 17 février, 09 mars et 16 mars. Le dossier et les plans sont consultables en mairie, et un registre d'observations est à disposition du public.

ENEDIS

Coupure de courant prévu le mercredi 13 mars de 9 h à 12 h au lieu-dit Bruluec Kermoysan Huella le 18, N13, N26

MÉDIATHÈQUE

- vendredi 23 février à 10h00: Séance de Bébés Lecteurs pour les petits de 0 à 3 ans. Gratuit - Ouvert à tous
- Mardi 5 mars à 20h00: Rencontre musicale avec l'artiste Vic de sable. L'artiste brestois invite le public à fêter les Un an de la sortie de son dernier album dont vous pouvez découvrir deux extraits sur le site internet de la médiathèque (https://www.mediatheque-pleyber-christ.fr/)

Réservation à la médiathèque (mediatheque.pleyber@orange.fr). Nombre de place limité. La médiathèque reste ouverte aux horaire habituels durant les vacances d'hiver.

LOCAL JEUNES

Programme des vacances d'hiver
L'animateur du Local-jeunes vous accueille dès 9 h 15 (sauf le jeudi 29 et le jeudi 7 mars).

- Lundi 26 février : Après-midi sans repas avec soirée (gratuit)
  - de 10 h à 12 h cyber commune
  - de 14 h à 17 h sport rdv au Local jeunes

Si tu souhaites rester manger le midi apporte ton pique-nique !

- Mardi 27 février : Journée avec repas prévu par la structure
  - de 11 h à 18 h 30 sortie patinoire, prévoir des gants (obligatoire). Rendez-vous au Local jeunes
- Mercredi 28 février : Journée avec repas prévu par la structure.
  - de 11 h à 18 h bowling + laser game. Rendez-vous au Local jeunes.
- Jeudi 29 février : Journée avec repas prévu par la structure.
  - de 15 h à 22 h sortie cinéma restauration rapide. Rendez-vous au Local jeunes.
- Vendredi 1 mars : Deux demi-journées
  - de 10 h à 12h jeux de société (Médiathèque).
  - de 14 h à 16 h au Local jeunes jeux de société, ballons, babyfoot, etc. Si tu souhaites rester manger le midi apporte ton pique-nique !
- Lundi 4 mars : Deux demi-journées (gratuit)
  - de 10 h à 12 h film
  - de 14 h à 17 h parc Lostwithiel. Si tu souhaites rester manger le midi apporte ton pique-nique !
- Mardi 5 mars : Journée avec repas prévu par la structure
  - de 10 h à 18 h 30 escape game. Rendez-vous au Local jeunes.
- Mercredi 6 mars : Journée avec repas prévu par la structure
  - de 10 h à 19 h La P'tite Ferme de Carole. Rendez-vous au Local jeunes
- Jeudi 7 mars : Après-midi avec repas prévu par la structure
- - de 15 h à 22 h Défoul'parc. Rendez-vous au Local jeunes
- Vendredi 8 mars : Deux demi-journées (gratuit)
  - de 10 h à 12 h cyber
  - de 14 h à 16h au Local jeunes, jeux de société, ballons, babyfoot, etc. Si tu souhaites rester manger le midi apporte un pique-nique ! Rendez-vous au Local jeunes.

Inscription sur le portail famille http://pleyber-christ.portail-defi.net/

MAIRIE
Permanences de M. le Maire le samedi matin sur rendez-vous.
02.98.78.41.67 pleyber.christ-mairie@wanadoo.fr

SUR LA COMMUNE

LE COMITÉ D'ANIMATION DE PLEYBER-CHRIST

Vous invite à son Assemblée générale le samedi 24 février 2024, à la salle du Mille Club à 18 h 15. Nous évoquerons notamment les projets pour l'année 2024. Toutes vos bonnes idées seront les bienvenues !
L'AG sera suivie d'un pot pour échanger.

LA POSTE

Votre bureau de Poste fermera exceptionnellement à 11h30 le Samedi 17 Février 2024.
Nous vous remercions de votre compréhension.

APE ÉCOLES PUBLIQUES

L'APE de l'école Jules Ferry et de Robert Desnos propose une permanence le 17 février 2024 de 10 h 30 à 11 h 30 à la Salle des Écuries à Porz Ruz. Si vous avez des questions ou simplement envie d'échanger avec nous, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.
L'APE

ASC DANSE BRETONNE

La section "Danse Bretonne"
Organise le samedi 24 février 2024 son fest noz annuel à la salle des fêtes de Pleyber-Christ à partir de 21 h 00. Entrée 7€. Les groupes Boest an Diaoul et Tri an Ifern ainsi que les chanteurs Caroline CLOAREC et Antoine GAUCHARS animeront cette soirée. Venez nombreux !

UN CAR AU SALON DE L'AGRICULTURE

La société hippique de Saint Thégonnec organise un voyage au salon de l'agriculture le mardi 27 février prochain. Le car quittera Saint Thégonnec (place de Park an Iliz) vers minuit trente, et sera de retour le mercredi matin vers trois heures. Le coût du trajet aller-retour et de l'entrée au salon est de 70 € par personne. Un arrêt est prévu à Kernilien près de Guingamp. Lors de précédentes excursions, des Pleyberiens faisaient partie du voyage. Contacts: jlcreach@wanadoo.fr, 07 72 49 92 93, ou lucien.rohou@gmail.com 06 58 60 28 58

L'OFFICE DE TOURISME BAIE DE MORLAIX RECRUTE

La Baie de Morlaix, un coin de paradis ? Assurément ! Si vous souhaitez partager votre amour de notre région auprès des visiteurs, cette annonce est pour vous. Dynamique, curieux et à l'écoute, si vous aimez accueillir, renseigner et échanger avec le public, votre profil nous intéresse. Si, en plus, vous êtes incollable sur les pépites de la Baie et que vous maîtrisez au moins une langue étrangère (anglais, allemand), vous avez la possibilité de rejoindre nos équipes d'accueil pour la saison 2024. À vos candidatures !
www.baiedemorlaix.bzh

DOMAINE DU TREUSCOAT

Carnaval au Domaine du Treuscoat, venez déguisés !
Le samedi 17 et dimanche 18 février, de 13h30 à 18h.
Au programme : enquête au Carnaval (jeu de piste thématique, de 13h30 à 16h, en famille, à partir de 4 ans), concours de déguisements à 16h30 et stand de petits maquillages de 14h30 à 15h30. Parc de loisirs ouvert tous les jours pendant les vacances d'hiver de la zone B, de 13h30 à 18h. Fermeture de la billetterie à 17h. Plus d'informations au 02.56.45.04.00, sur www.domaine-treuscoat.fr et sur Facebook @Treuscoat.

RANDONNÉE

MARCH'ARRÉE

Départ du parking du Porz Ruz

- Dimanche : 18/02/2024 Départ : St Pol de Léon
- Mardi 20/02/2024 Départ : 13h30 Plouézoch
- Mercredi : 21/02/2024 Départ : Le Cloitre St Thégonnec

BRÈVES HEOL

BÛCHES OU GRANULÉS : QUEL POÊLE CHOISIR ?

Les poêles à bûches et les poêles à granulés sont deux appareils très différents. Le premier est généralement utilisé en chauffage d'appoint, pour chauffer l'espace proche. Il offre plusieurs avantages : faible coût du combustible, autonomie vis-à-vis de l'électricité ou encore effet chaleureux incomparable. Mais il nécessite des efforts de manutention et un espace pour stocker les bûches. Grâce à sa soufflerie, le poêle à granulés peut chauffer une plus grande partie du logement. Il a l'avantage d'être programmable, pilotable à distance et plus simple à l'usage. Selon la capacité du réservoir et le réglage, il peut offrir jusqu'à 3 jours d'autonomie, et son rendement est généralement supérieur à celui du poêle à bûche. En revanche, il peut être un peu bruyant et il nécessite une consommation électrique. A l'achat, le poêle à granulés est plus onéreux que le poêle à buches. Il en va de même avec le granulé, dont le prix est plus élevé que celui des bûches.

VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

LE MENU DE LA SEMAINE DU 16 AU 20 FÉVRIER

LUNDI	VELOUTÉ DE LÉGUMES, BOLETS SAUTÉ DE PORC TORSADES BIO BRIE BIO, COMPOTE BIO
MARDI	SALADE SAWAÏ GOULASH POMMES DE TERRE VAPEUR BULGY AROMATISÉ
MERCREDI	SALADE COCOTINE RÔTI DE DINDE AUX HERBES GRATIN DE DUO DE FLEURETTES, POMMES DE TERRE ÎLE FLOTTANTE
JEUDI	HARICOTS VERT, ŒUF EN SALADE NUGGETS SEMOULE BIO, LÉGUMES DE COUSCOUS FROMAGE BLANC BIO, COULIS
VENDREDI	SALADE, THON, MAÏS, TOMATES CERISE POISSON RIZ PAËLLA POMME, ORANGE